

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffeF
N

23054120

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

07 AVR. 2023

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0464 786 782

Nom

(en entier) : JOLUWA

(en abrégé) :

Forme légale : Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Chaussée de Halle 150, 1400 Nivelles

Objet de l'acte : démission et nomination d'administrateurs

La séance est ouverte ce 1er octobre 2022 à 18 heures, au siège social de la société, sous la présidence de monsieur De Paepe Joost.

La totalité des parts étant présente ou valablement représentée, l'assemblée est régulièrement apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

L'assemblée a pour ordre du jour :

- démission et nomination d'administrateurs

Monsieur De Paepe Joost propose sa démission en tant qu'administrateur, démission que l'assemblée générale accepte.

Sont appelés à titre d'administrateurs par l'assemblée générale, Messieurs Sarens Stijn, Ward et Daan, qui acceptent.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité des voix.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 19 heures.

Lecture faite, les associés signent le procès verbal d'assemblée générale.

Sarens Stijn, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).